

Département du
NORD

Arrondissement de
DOUAI

Canton d'ANICHE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de DECHY

Délibération N°2023-12-88



Le **vingt-deux décembre deux mille vingt-trois** à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de DECHY s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur Jean-Michel SZATNY** à la suite d'une convocation régulière envoyée le 14 décembre 2023, laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

Etaient présents : Mesdames, Messieurs : Jean-Michel SZATNY, Estelle MOUY, Donatien DUCATILLION, Thérèse PARISSEAUX- VITALI, Paul-Noël LEFEBVRE, Monique PASTORET, Stéphane SALAH, Patricia DELCOURT-DELEAU, Didier LECOMTE, Corinne TABAKA- DAUBRICOURT, Cindy DE RYCKE, Jean-Marc DUCATILLION, Marie-France ROGER, Hugues WARUSFEL, Didier FULGEROT, Christophe CAUMONT, Catherine LEFEBVRE, Charles VAILLANT, Laëtitia TAILLE-BIJI, Gilles TUROTTE, Saïd NACER, Séverine DERUDAS, Laurent VINCENT,

Etaient représenté(e)s : Monsieur Mohamed IDRAHOU (procuration donnée à Monsieur Jean-Michel SZATNY), Monsieur Eric HALLERS (procuration donnée à Monsieur Didier LECOMTE), Madame Christelle POULAIN (procuration donnée à Madame Thérèse PARISSEAUX-VITALI), Madame Cindy MERY (procuration donnée à Madame Estelle MOUY), Monsieur Abdelaziz GUERTIT (procuration donnée à Monsieur Saïd NACER), Monsieur Philippe MAUPIN (procuration donnée à Monsieur Donatien DUCATILLION),

Secrétaire de séance : Madame Marie-France ROGER

Fermeture de la bibliothèque « Culture et Bibliothèques pour tous » - Donation d'un chalet

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que par manque de lecteurs, la bibliothèque « Culture Pour Tous » a fermé ses portes. Par décision du Conseil d'administration de l'Association Départementale Culture et Bibliothèques pour Tous Nord-Hainaut-Cambrésis en date du 30 mai 2023 a entériné la fermeture de la bibliothèque de Dechy.

Il explique que par courrier en date du 16 juin 2023, la présidente de l'Association Départementale Culture et Bibliothèques pour Tous Nord-Hainaut-Cambrésis a informé qu'elle ne souhaitait pas reprendre le chalet situé devant l'entrée du Centre socio-culturel.

Il demande au Conseil Municipal d'accepter ce don.

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré
A l'unanimité

ACCEPTTE le don.

Fait et délibéré en séance
Pour extrait conforme
Le Maire

Télétransmis le 28 décembre 2023
Publié sur le site de la ville le 28 décembre 2023